

Justificatif d'absence pour une durée de maximum trois jours.

Je soussigné(e) père-mère
deélève en classe de.....
certifie que mon fils – ma fille* a été absent(e) de l'école
Saint-Joseph de Vezon en date du
pour le motif ** suivant:

.....
.....
.....
.....

Signature:

*Biffer la mention inutile **Un motif doit être **précis**. Des justificatifs tels que "pour raison personnelle" ou "pour raison familiale" seront d'office considérés par le directeur comme injustifiés et transcrits comme tel au registre de fréquentation sans notification aux parents. Dès qu'un enfant atteint le nombre de 10/2 jours d'absence injustifiée, l'école a pour obligation de dénonciation aux services compétents de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Justificatif d'absence pour une durée de maximum trois jours.

Je soussigné(e) père-mère
deélève en classe de.....
certifie que mon fils – ma fille* a été absent(e) de l'école
Saint-Joseph de Vezon en date du
pour le motif ** suivant:

.....
.....
.....
.....

Signature:

*Biffer la mention inutile **Un motif doit être **précis**. Des justificatifs tels que "pour raison personnelle" ou "pour raison familiale" seront d'office considérés par le directeur comme injustifiés et transcrits comme tel au registre de fréquentation sans notification aux parents. Dès qu'un enfant atteint le nombre de 10/2 jours d'absence injustifiée, l'école a pour obligation de dénonciation aux services compétents de la Fédération Wallonie-Bruxelles.